



6 novembre 2017 | Dossier de Presse |

# Dossier de presse

## Labellisation des commerces écoresponsables 2017

---

**Contact presse :** Sidonie Ganatchian, directrice de la communication CCI  
tél : 24 31 48 / 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc



*Ensemble nous agissons*





# Sommaire

---

- 1. Présentation du label**
- 2. Comment devenir un commerce écoresponsable**
- 3. Les actions entreprises par les commerces labellisés en 2017**



*Ensemble nous agissons*



## Le label « Commerce écoresponsable »

Valoriser les commerçants menant des actions concrètes en faveur de l'environnement

Le label «Commerce écoresponsable», mis en place par la CCI et ses partenaires la province Sud, l'ADEME, le gouvernement, le syndicat des commerçants et la ville de Nouméa, permet de valoriser les commerçants qui mettent en place des actions concrètes s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

L'ESSENTIEL

6 novembre 2017 : 2<sup>e</sup> cérémonie de labellisation des commerces écoresponsables

Les 8 commerces labellisés de l'année 2017:

- Néa Bowls
- L'As de trèfle (Quartier Latin)
- L'As de trèfle (Magenta)
- Flower shop city
- Cœur d'épices
- Natureland
- Blue Barrel
- Pacifico Nature



30 mai 2016 : 1<sup>ère</sup> labellisation des commerces

Les 13 premiers commerces labellisés :

- 7<sup>ème</sup> SHELL
- BIOMONDE CENTRE VILLE
- BIOMONDE MICHEL-ANGE
- BIOMONDE ROBINSON
- CHOCOLATS MORAND
- FLOWERSHOP
- L'EDZEN
- LAGOON
- PASSION MACARRONS
- PHARMACIE DE L'ANSE VATA
- SEPRODOME CALÉDONIE
- TONTON JULES BAIE DES CITRONS
- TONTON JULES CENTRE VILLE



# 1. Présentation du label commerce écoresponsable

Le label « Commerce écoresponsable » permet de valoriser les commerçants qui mettent en place des actions concrètes s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

De plus en plus d'entreprises s'impliquent dans le développement durable. Les commerces ne peuvent se tenir à l'écart de ce mouvement, d'autant qu'ils disposent d'un atout indéniable : l'implication locale qui fait du commerce, notamment de proximité, un facteur de lien social au sein d'une ville ou d'un quartier. **Le commerce, en tant qu'acteur incontournable de la vie locale, est un vecteur à part entière d'un développement économique équitable, vivable et viable.**

C'est pourquoi la CCI et ses partenaires la province Sud, l'ADEME, le gouvernement, le syndicat des commerçants et la ville de Nouméa, ont mis en place le label « Commerce écoresponsable ». Il s'adresse aux commerces hors grandes et moyennes surfaces tous secteurs d'activité confondus et porte sur différentes actions en faveur de l'environnement :

- **Réduction des consommations d'eau et d'énergie**
- **Réduction et tri des déchets**
- **Utilisation d'éco-produits et achats durables**
- **Actions sociétales : accessibilité pour les personnes souffrant de handicap, emploi de jeunes apprentis, etc.**





### Quels sont les avantages pour le commerçant d'être labellisé ?

Le commerçant valorise son engagement écoresponsable, anticipe les contraintes réglementaires et réalise de potentielles économies. Il met également son commerce en avant auprès du grand public et assoie son image d'acteur dans le développement durable sur le territoire en intégrant ce réseau des commerces reconnus écoresponsables. Tous les types de commerces peuvent prétendre au label dès lors qu'ils en font la demande et répondent aux critères requis par la CCI NC (voir le règlement du label disponible sur le site de la CCI).

### Quels sont les avantages pour le consommateur de faire ses achats dans un commerce labellisé ?

Le consommateur est également un acteur essentiel du label. Il intervient à travers ses pratiques d'achat (consommation de produits en recharges ou sans emballage, refus du sac de caisse, etc.) et son choix d'acheter dans un commerce engagé dans une démarche de développement durable. Le label n'entraîne pas de surcoût pour le consommateur.



## 2. Comment devenir un commerce écoresponsable ?

Toutes les démarches en ligne



Afin de faire connaître ce label et le rendre accessible au plus grand nombre, un site Internet lui est dédié : [commerce-ecoresponsable.cci.nc](http://commerce-ecoresponsable.cci.nc)

Lancé début mars 2017, il marque également la réouverture de la labellisation pour la session de la même année. Les périodes de candidature sont

ouvertes chaque année jusqu'à la fin du mois de juillet. Pour candidater, rien de plus simple : les commerçants doivent créer un compte professionnel. Les dossiers sont à remplir en ligne, ce qui permet un gain de temps. Mais pas seulement ...

### Quels sont les accompagnements et les outils pour le commerçant ?

Les commerçants souhaitant être labellisés « commerce écoresponsable » bénéficient :

- d'un accompagnement de la CCI (pré-diagnostic développement durable, diagnostic Opti'Clim) et de conseils sur la mise en œuvre des critères du label, etc.
- d'outils transmis par la CCI : outils de suivi (consommations d'énergie, d'eau, de production des déchets), fiches pratiques, etc.



### 3. Les actions entreprises par les commerces labellisés en 2017

#### Néa Bowls

**Actions notables :** compostage des déchets organiques, collaborations avec des fournisseurs locaux certifiés BIO ou agriculture responsable, emballages biodégradables pour la vente à emporter, dons des invendus, éclairage performant du restaurant, le client peut apporter son contenant pour la vente à emporter.

**Contact :** BOUAITA Laure / 23 32 43 / [contact@neabowls.com](mailto:contact@neabowls.com)

#### L'As de trèfle (Quartier Latin et Magenta)

**Actions notables :** tri des déchets (papier, carton, plastique, bois, métal, verre), utilisation de grands bacs plastiques pour les livraisons pour éviter le film plastique des palettes, réutilisation du papier en brouillon, des cartons reçus pour leurs propres livraisons, point de collecte des piles et cartouches usagées, installation de panneaux solaires sur le dock, installation de lampadaires solaires autour du magasin avec détecteur de présence.

**Contact :** DESARMAGNAC Danielle / 78 58 60 / [asdir@asdetrefle.nc](mailto:asdir@asdetrefle.nc)

#### Flower Shop City

**Actions notables :** 70 % de fleurs locales, tri des cartons et aérosols, utilisation de produits éco-certifiés et/ou rechargeables (papier, produits d'entretien, cartouches d'encre), contrat de maintenance pour les équipements froids, proposition d'emballage cartonné et réutilisable pour les compositions florales, éclairage LED dans la boutique.

**Contact :** GUILLAUME Aurélie-Anne / 28 70 73 / [flowershop@lagoon.nc](mailto:flowershop@lagoon.nc)



### Cœur d'épices

**Actions notables :** vente de produits en vrac, collaboration avec des producteurs calédoniens ou du Pacifique, vente de produits bio et/ou issus du commerce équitable, réutilisation des papiers et cartons reçus par les fournisseurs.

**Contact :** BOYD Margaux / 83 03 19 / cœur.depices@hotmail.fr

### Natureland

**Actions notables :** sacs de caisse en papier certifié PEFC, sensibilisation des clients aux démarches écologiques *via* des affichettes « STOP rayon », mise en avant des produits océaniques, point de collecte des ampoules usagées, aménagement du magasin avec du mobilier de seconde vie.

**Contact :** CARCASSES Jacques / 28 68 60 / jtcarcasses@gmail.com

### Blue Barrel

**Actions notables :** vente de vêtements et accessoires éco-conçus et fabriqués dans une démarche éthique, distributeur de crème solaire bio, fort partenariat avec des associations calédoniennes, utilisation de papier recyclé pour les sacs de caisse et les affiches, installation d'un mousseur hydro-économe, éclairage exclusivement LED.

**Contact :** BLANCHEREAU Michaël / 43 20 05 / saltwatertrading@gmail.com

### Pacifico Nature

**Actions notables :** LED dans toute la boutique, utilisation d'eau électrolysée pour le nettoyage (donc plus de produits dangereux), récupération possible des contenants en verre, tri des déchets avec Cosmecal (papier, carton, plastique, verre), fournisseur principal local, prise en compte du critère environnemental pour l'achat des équipements de bureautique.

**Contact :** GALLOIS Richard / 24 12 54 / direction@cosmecal.nc